

4 Les chapelles du cimetière

Chapelle David Comte

"...Monsieur le maire donne lecture d'une délibération du conseil municipal de Divonne, en date du 6 novembre (1887) dans laquelle il expose que madame Andréanne Comte, veuve David, rentière, demeurant à Divonne demande une concession perpétuelle d'une superficie de sept mètres carrés dans le cimetière de Divonne pour y fonder la sépulture de son mari et de ses deux enfants décédés et plus tard après son décès y être ensevelie. Elle-même offre pour cette concession la somme de 2000 francs ..."

Elle va faire construire la chapelle que l'on peut voir au milieu du cimetière. A l'intérieur on peut lire sur deux plaques fixées au mur, les noms de son mari et de ses enfants. Par contre je n'ai pas vu de plaque avec son nom.

A la base d'un petit autel en bois on aperçoit un curieux tableau figurant une personne sur son lit de mort. Peut-être une de ses filles ?

Chapelle de LA FOREST DIVONNE

En 1922 le comte Ludovic de La Forest Divonne achète une concession à perpétuité et fait ériger cette chapelle pour les membres de sa famille. N'étant pas le propriétaire du château, il ne pouvait prétendre à une sépulture pour lui et sa famille dans la crypte de la chapelle construite à coté du château.

Registre des concessions état civil Divonne les Bains

168 Concession à perpétuité à M^r
le Comte Ludovic de La Forest Divonne — 1922 —
pour sépulture de sa famille
Superficie 7 m² à 5.500 1^{er} Mai

170 266 Concession à perpétuité à M^{me} la Comtesse
pour sa femme M^{me} la Comtesse
supplément 1 m² (ce qui porte la concession à 14 mètres) 3000
24/11/32